

Plusieurs territoires pour un contrat

YONNE  
21 144 000 €

AUBE  
8 893 500 €

CÔTE D'OR  
405 000 €

Actions pour l'ensemble  
du territoire  
2 568 400 €

## SIRTAVA

Syndicat Mixte pour  
la Réalisation des Travaux d'Aménagement  
de la Vallée d'Armançon.

### Notre mission : le respect de l'eau

Le Contrat global Armançon Aval met tout en oeuvre pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin versant.

Il agit pour garantir une eau potable, saine, améliorer et restaurer les cours d'eau.

Le SIRTAVA est un syndicat mixte qui regroupe 118 communes bordant l'Armançon et ses principaux affluents. Il assure des travaux d'entretien et de renaturation de ces cours d'eau et réalise également des actions à l'échelle du bassin versant (267 communes) en assurant la mise en oeuvre du SAGE, (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Contrat Global Armançon Aval et du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).



Pour plus d'informations, contactez  
la cellule d'animation du contrat global

11/13 rue Rougemont - 89700 Tonnerre  
T. 03 86 54 87 09 F. 03 86 55 11 38

cgaa@bassin-armancon.fr - www.bassin-armancon.fr

Décembre 2011

CONTRAT GLOBAL ARMANCON AVAL

n°01

# Lettre d'information



Création: G.Oréchova / ArrowStudio 06 11 45 10 01 - Photos © Trochla et Sirtava



LES RESSOURCES POUR AGIR

## ○ Contrat global pour actions véritables

Le Contrat global Armançon Aval est un engagement formalisé entre tous les acteurs du territoire (collectivités, industriels, agriculteurs, habitants,...) pour la préservation et l'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels. Le SIRTAVA porte ce projet depuis 2009.

**L'objectif commun :**  
Développer et promouvoir toutes les actions d'amélioration de la qualité de l'eau à mener dans la partie aval du bassin versant de l'Armançon.

## ○ Les chiffres pour le dire

- 203 000 hectares
- 130 communes
- 64 700 habitants
- 380 km de cours d'eau
- 114 captages d'eau potable
- 36 stations d'épuration

Au total : 160 projets à mener entre 2011 et 2014 pour plus de 60 maîtres d'ouvrages

## ○ 5 Thématiques

Veiller au respect de l'eau et des milieux aquatiques : des missions phares et des chiffres en appui

### ● Amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines : 24 764 400 €

Rejets domestiques : 24 064 500 €  
Pollutions agricoles : 210 000 €  
Rejets entreprises : 329 900 €  
Pollutions collectivités : 160 000 €

### ● Restauration et protection de la ressource en eau potable : 2 805 000 €

Qualité de la ressource : 2 165 000 €  
Sécurisation ressource : 640 000 €

### ● Reconquête de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides : 4 175 500 €

Fonctionnalité des cours d'eau : 3 985 500 €  
Zones humides : 190 000 €

### ● Suivi du milieu : 106 000 €

### ● Animation et communication : 1 160 000 €

Montant global du programme d'actions : 33 010 900 €

## ○ Les engagements

### AMELIORER

L'action clé pour une meilleure qualité des eaux superficielles et souterraines.

**Réduction des rejets domestiques :** 35 communes concernées, avec création et réhabilitation de systèmes d'assainissement collectifs et non collectifs.

**Réduction des pollutions agricoles :** étude et mise en œuvre d'actions limitant les impacts du drainage.

**Réduction des rejets des entreprises :** diagnostics environnementaux et réalisation de travaux.

**Réduction des pollutions des collectivités et des acteurs économiques :** rédaction de plans de désherbages communaux / intercommunaux, achat de matériels alternatifs et actions spécifiques aux zones à risques.

### RESTAURER

L'action protectrice de la ressource en eau potable pour la sécuriser.

**Actions curatives** avec deux diagnostics eau et un traitement.

**Pollutions ponctuelles** avec mise en place de dispositifs de prévention.

Soit 19 captages concernés et le lancement de 10 études BAC en 2012. Mais aussi 27 actions agricoles préventives, accompagnées de maîtrises foncières et de réaménagements, et plusieurs programmes prévus jusqu'en 2014.

### RECONQUERIR

L'action de préservation des milieux aquatiques et humides.

**Entretien et restauration des cours d'eau** s'attachant à la végétalisation, la pose de clôtures et d'ouvrages pour abreuvement du bétail, etc.

**Renaturation des cours d'eau** s'étendant sur 11 secteurs.

**Amélioration de la continuité écologique**, soit 11 actions et 32 ouvrages concernés.

**Préservation des zones humides :** délimitation et plans de gestion.

### SUIVRE

L'action à l'écoute du milieu...

**Enrichissement du réseau de mesures existant.**

**Etude générale sur les substances dangereuses.**

### COMMUNIQUER

L'action animatrice de nos engagements...

Tout un ensemble de communications pour parler à tous et sensibiliser chacun.

